

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
ELITEL RESEAUX – TRAVAUX DE TERRASSEMENT POUR L'AUGMENTATION DE LA PUISSANCE ELECTRIQUE BATIMENTS– RUE SAINTONGE ARRETE N° 2026/291		

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,

VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;

VU la demande d'arrêt de police de la circulation en date du 1^{er} septembre 2026 de la société ELITEL RESEAUX sollicitant la Ville pour des travaux de terrassement pour l'augmentation de la puissance électrique de bâtiments – Rue Saintonge à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation dans l'emprise du chantier ;

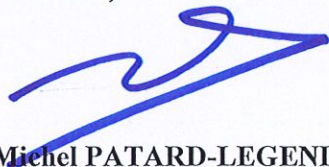
ARRETE

- Article 1 :** La société ELITEL RESEAUX est autorisée à réaliser, à partir du 10 septembre 2026 et pour une durée de 19 jours, des travaux de terrassement pour l'augmentation de la puissance électrique de bâtiments – Rue Saintonge à Ifs ;
- Article 2 :** Pour permettre la réalisation des travaux, la circulation aux abords chantier se fera sur une chaussée rétrécie par la mise en place d'un alternat par feux tricolores. Le stationnement et le dépassement seront interdits.
- Article 3 :** La société ELITEL RESEAUX est chargée, en tant que de besoin, et sous couvert du présent arrêté, de la mise en place et de la maintenance de la signalisation.
- Article 4 :** Après les travaux, la société ELITEL RESEAUX devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable) conformément aux prescriptions du règlement intercommunal de voirie de Caen la Mer
- Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
 - La Police Municipale d'Ifs ;
 - La société ELITEL RESEAUX ;
 - Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
 - RATP DEV / KEOLIS ;
 - Le SDIS.

Fait à Ifs, le 2 septembre 2026



Le Maire,


Michel PATARD-LEGENDRE.